

Perspectives et projets



Des aspects seront confortés :

- Favoriser **la participation** des usagers et de leur famille à l'accompagnement et à la vie de l'institution, et soutenir la co-construction des projets personnalisés : les équipes sont elles-mêmes accompagnées et formées pour davantage s'approprier cette nouvelle conception du travail avec des familles actrices du projet de leur enfant.
- Accompagner **l'inclusion** des usagers dans la cité
- Favoriser **l'intervention précoce**
- Promouvoir **l'ancrage territorial**, les réseaux et les coopérations

D'autres sont nouveaux :

- Des **investissements** au service du projet
- Assouplir et adapter le cadre d'action pour un **parcours fluidifié et sans rupture** : fonctionnement en dispositif intégré de l'ITEP avec dans ce nouveau cadre d'action une réflexion qui sera menée sur la limite haute de l'agrément (14 ans) et sur des possibilités d'une offre d'hébergement
- Une **nouvelle dynamique de pôle**
- Ecologie et **développement durable**



Des missions bien précises

- Une mission d'accompagnement personnalisé
- Une mission d'appui aux familles
- Une mission de ressource du territoire local

Une intervention interdisciplinaire

- Une équipe pluridisciplinaire intervenant dans le cadre du triptyque TEP
- Une intervention construite autour du Projet personnalisé
- Un accompagnement adaptatif de l'accueil à la sortie, réévaluée en fonction des besoins de façon itérative

Un choix partagé en faveur de l'articulation de références plurielles dans une éthique de l'intervention

- Une mission d'intérêt général
- Une culture institutionnelle de la bienveillance
- Une éthique de la responsabilité

L'association des familles au premier plan

- Un positionnement bien défini dans l'objectif de permettre l'instauration d'une relation de confiance
- Un fonctionnement qui permet la co-construction

L'inscription dans l'environnement au service du parcours et de l'inclusion

- Des partenariats avec les acteurs de la vie sociale, professionnelle, scolaire, sanitaire et socioculturelle

Des moyens et une organisation tournés au service de la mission

- Des fonctions supports en appui de l'intervention
- Un budget, des locaux, équipements, systèmes d'info
- Un management collaboratif, délégataire
- Un soutien des professionnels
- Une politique de prévention des risques

Démarche d'évaluation

2009-2012 - Première évaluation interne accompagnée par le CREAL

2014 - Evaluation externe

> Les préconisations de ces deux évaluations sont prises en compte dans le Plan d'Action Qualité de l'établissement. Un Comité de Pilotage composé de salariés veille à la mise en œuvre et au suivi des actions. L'élaboration et le suivi du projet de l'ITEP constituent une fiche action du Plan d'Action Qualité

2016-2020 - Seconde évaluation interne

> L'ARSEAA a choisi de créer son propre référentiel d'évaluation. Deux domaines évaluatifs seront abordés chaque année.

ITEP BEROI

PROJET D'ETABLISSEMENT
2017-2021



Une histoire dans l'ARSEAA

1973 - Création d'un CMPP comprenant une section SESSAD
1975 - Création d'un Institut de rééducation
2008 - Mise en conformité et transformation en ITEP

Une des autorisations du site Béroi

Dans le cadre du CPOM ARSEAA-ARS au premier janvier 2016, l'autorisation est de **27 places en demi-internat**, en complément une autorisation d'accueil familial spécialisé pour 3 places ne disposant pas d'un budget dédié.

Le public accueilli

Des **enfants et adolescents** de 3 à 14 ans.
La problématique multidimensionnelle liée à leur pathologie s'exprime par une **perturbation importante de leur socialisation**. L'accès aux apprentissages est également entravé. Cette problématique nécessite de prendre en compte des aspects psychopathologiques pour identifier les potentialités de ces enfants et en même temps, pour tenir compte de l'influence des interactions avec leur environnement.

Nos missions : le triptyque TEP

Thérapeutiques : une dimension institutionnelle du soin, indication de soins spécifiques individuels ou groupaux.

Educatives : à partir d'un accueil singulier : la socialisation et la relation à autrui, l'ouverture au monde, le soutien aux potentialités intellectuelles, l'éveil à la culture.

Pédagogiques : des actions pédagogiques adaptées en interne ou en externe pour assurer la continuité du parcours scolaire ou de formation de l'enfant.

Un accompagnement global évolutif

Le **Projet Personnalisé d'Accompagnement** du jeune, co-construit avec sa famille, guide l'organisation de l'intervention interdisciplinaire. L'intervention, quelles que soient les modalités engagées, s'inscrit dans un cadre de références partagées. Les modes d'accueil et d'accompagnement se décomposent en étapes distinctes, chacune de ces étapes faisant l'objet d'une élaboration et d'une mise en œuvre interdisciplinaire.



Unité d'enseignement (UE)

Intervient autant que possible et de façon très individualisée comme soutien à une inclusion scolaire en milieu ordinaire.

Scolarisation interne en soutien ou non à une inclusion individuelle

- > En maternelle, école élémentaire, collège ou SEGPA
- > Travail à partir de trois groupes classes parfois dédoublés (groupe des petits par exemple)
- > Intervention des enseignants en lien avec les écoles ordinaires
- > Scolarisation exclusive de certains enfants ne pouvant pas bénéficier de scolarité en milieu ordinaire

Unité d'enseignement Externalisée

- > Dispositif d'inclusion collective dans l'École élémentaire du Lapacca à Lourdes depuis septembre 2016
- > Inclusions scolaires individuelles
- > Favorisées dès l'admission à l'ITEP ou mises en place dès que possible ou après passage par l'UEE

Assuré par une équipe interdisciplinaire

- 8 éducateurs spécialisés et sportifs
- 1 médecin
- Rééducateurs : orthophoniste, psychomotricienne
- 1 AMP
- 1 psychologue clinicien
- 1 assistante sociale
- 3 enseignantes mises à disposition par l'Education Nationale

Dans une complémentarité multidimensionnelle

La **dimension institutionnelle** est assurée par les membres de la direction, dont le rôle principal, en étroite collaboration avec la direction de l'association et avec l'ensemble des professionnels de l'ITEP, est de garantir l'élaboration, le management et la régulation du cadre d'intervention.

La **dimension thérapeutique** est de garantir les démarches de soins (internes et externes) nécessaires au parcours, en cohérence au sein d'un projet de soin global. Un médecin psychiatre est garant de l'élaboration et de l'étayage du **projet de soin**. Il supervise la fonction thérapeutique mise en œuvre par l'équipe : infirmière, psychologue, psychomotriciens et orthophonistes. Elle se traduit par des bilans (nécessaires au diagnostic), des entretiens thérapeutiques, des ateliers de rééducation ainsi que par la participation aux différentes démarches engagées dans le cadre du projet personnalisé.

La **dimension éducative** est portée par une équipe d'éducateurs spécialisés et sportifs engagés dans une clinique éducative, fondée sur l'accompagnement quotidien de l'enfant et de l'adolescent. Ils coordonnent en tant que **référént** le projet personnalisé co-construit avec la famille. Repère central pour l'enfant, les éducateurs assurent un rôle d'accompagnement dans le processus d'autonomie, de socialisation, d'orientation, de soutien dans l'ensemble du parcours.

La **dimension pédagogique** revêt une fonction de soutien aux apprentissages en référence au socle de connaissances, de compétences et de culture de l'Education nationale. Les enseignants spécialisés développent leurs actions d'apprentissage au sein de l'UE/ l'UEE sous différentes formes : binôme, ateliers... La coordinatrice pédagogique est garante

de la coordination de l'unité d'enseignement. Les enseignants spécialisés participent au déroulement du parcours et à l'inclusion scolaire des jeunes accueillis (UE/UEE/scolarité partagée) en référence au projet.

La **dimension sociale**, fonction transverse, est portée par une assistante sociale formée à l'analyse systémique. Sa participation aux actions et réunions interdisciplinaires favorise l'articulation du dispositif destiné aux familles avec le projet personnalisé de l'enfant. Tandis que son travail en direction tant du jeune dans sa famille que des services sociaux/ partenaires, participe de l'apaisement de situations souvent douloureuses.

Le parcours à l'ITEP

Toute **admission** suppose une notification à jour de la MDPH

L'accueil

1. Admission
2. Observation
3. Intégration

L'accompagnement global

Le projet personnalisé d'accompagnement
Les actions individuelles et collectives
Le réajustement continu

Le réajustement continu de l'accompagnement se fait comme la phase d'accueil en interaction avec l'enfant et sa famille. Le PPA en est le support formalisé.

L'accueil

Un **premier contact** téléphonique, en direction de l'ITEP engage le processus d'admission et se finalise par une prise de rendez-vous.

Un **premier accueil** est organisé au sein de l'établissement, sous forme de visite interactive qui alterne des entretiens avec le jeune et sa famille et une visite sur site. A cette occasion, les professionnels se présentent. Les documents tels que le **livret d'accueil**, le contrat de séjour et le dossier administratif leur sont remis. Les attentes et demandes de la famille sont recueillies.

Les détenteurs de l'autorité parentale et l'enfant sont ensuite reçus par la Direction pour un second RDV. Le laps de temps entre les deux rdv permet la rencontre de l'ensemble de l'équipe et un délai de réflexion à la famille pour la **signature du contrat** de séjour en pleine connais-

L'accompagnement à la sortie

1. L'orientation
2. La préparation à la sortie
3. Le dispositif de suivi